

Cytomégalovirus (CMV)

Pourquoi un dépistage avant ou pendant la grossesse ?

Juillet 2026

Vous êtes enceinte, ou vous avez un projet de grossesse, et le professionnel de santé qui vous suit vous propose un dépistage du cytomégalovirus (CMV).

L'infection par le CMV est la plus fréquente des infections virales au cours de la grossesse et elle passe souvent inaperçue, car elle ne provoque généralement aucun symptôme.

Cependant, si l'infection survient peu avant le début de la grossesse ou durant le premier trimestre de grossesse, le virus peut contaminer le bébé et parfois entraîner des conséquences pour sa santé, telles qu'une surdité ou des troubles neurologiques plus ou moins sévères. C'est pourquoi un dépistage doit vous être systématiquement proposé, même s'il n'est pas obligatoire.

Ce document vous explique à quoi sert ce dépistage, comment il se déroule et ce qui peut être proposé selon les résultats. Il a pour but de vous aider à décider si vous acceptez ou non de vous faire dépister.

Qu'est-ce que le CMV ?

Le CMV est un virus courant de la famille des herpèsvirus. Beaucoup d'adultes l'ont déjà attrapé sans le savoir. Chez la majorité des personnes, l'infection passe inaperçue ou se manifeste par des symptômes banals, comme de la fatigue, des maux de tête ou une petite fièvre.

Alors, pourquoi en parler pendant la grossesse ?

Lorsqu'une femme est infectée par le CMV puis débute une grossesse dans les semaines qui suivent, ou lorsqu'elle est déjà enceinte au moment de l'infection, il existe un risque de transmission du virus au bébé. Ce risque est compris entre 20 % et 40 % selon le moment de l'infection.

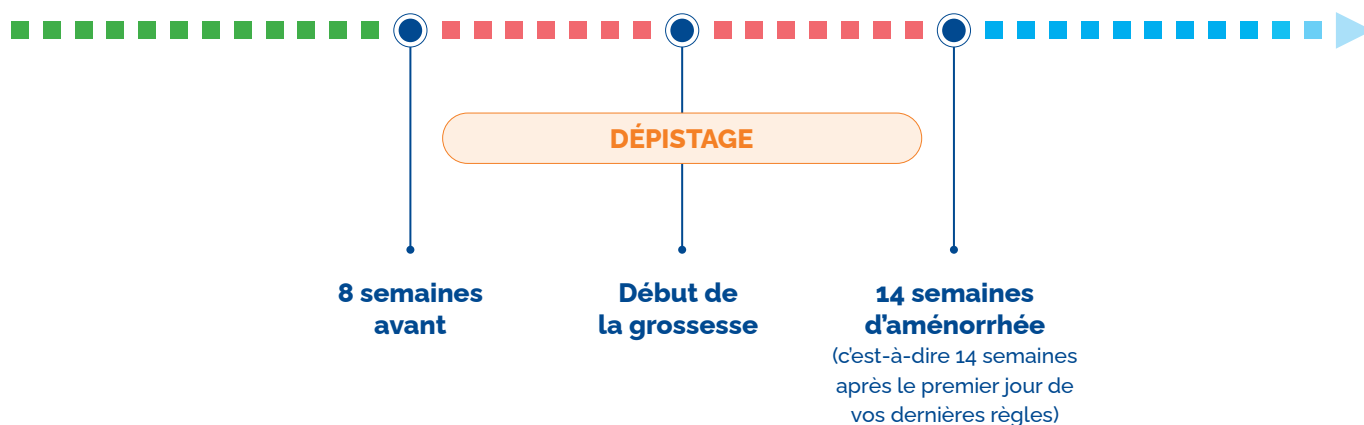
Si l'infection survient entre les 8 semaines précédant la grossesse et la fin du premier trimestre, cette transmission peut entraîner des conséquences graves pour le bébé. Cependant, même si le bébé a été infecté par le CMV, cela ne signifie pas forcément qu'il aura des conséquences graves.

Après le premier trimestre de grossesse, si le bébé est infecté, le risque de conséquences pour sa santé est quasi nul.

En cas d'infection de la mère par le CMV le risque de conséquence pour le futur bébé est quasi nul

L'infection de la mère par le CMV peut entraîner des conséquences graves pour le bébé

En cas de transmission du CMV de la mère au bébé, le risque de conséquence pour le bébé est quasi nul



Comment se transmet le CMV ? Comment s'en protéger ?

Le CMV se transmet par contact direct avec des liquides corporels : **salive, urine, larmes, sécrétions du nez**. Les enfants de moins de 3 ans sont souvent porteurs du virus, même sans avoir de signes.

Les gestes simples pour réduire le risque, surtout si vous êtes en contact avec des enfants de moins de 18 mois :



Se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon pendant 15 à 20 secondes après tout contact avec les couches, l'urine, la salive, les larmes ou les sécrétions du nez d'un enfant



Ne pas partager la nourriture, les boissons, les couverts, la vaisselle, les brosses à dents, ni les serviettes ou gants de toilette avec les jeunes enfants.



Ne pas mettre en bouche la tétine, le biberon ou tout objet ayant été en contact avec la salive d'un enfant



Éviter d'embrasser les enfants sur la bouche ou tout contact direct avec leur salive et leurs larmes



Nettoyer régulièrement les jouets, plans de travail et surfaces susceptibles d'être contaminés par la salive, les sécrétions du nez ou l'urine

Ces mesures sont valables également pour le **co-parent** car le virus peut se transmettre d'un parent à l'autre.

En quoi consiste le dépistage du CMV ?

Pour ce dépistage, on vous fera une **prise de sang** (éventuellement couplée à d'autres examens).

- **Objectif** : on cherche à savoir si vous avez déjà été infectée par le CMV, en identifiant la présence de marqueurs dans le sang, appelés anticorps IgG et IgM :
 - si vous avez déjà ces anticorps, vous avez eu le CMV auparavant. On cherche alors à savoir si l'infection est récente ou pas ;
 - si vous n'avez pas ces anticorps, vous n'avez jamais été en contact avec le CMV.
- **Résultats** : obtenus en quelques jours (délai variable selon le laboratoire). L'interprétation est faite par votre sage-femme ou votre médecin.
- **Fiabilité** : très bonne.
- **Coût** : ce dépistage est entièrement pris en charge.

Quand faire ce dépistage ?

Le dépistage doit vous être proposé :

- **quand vous avez un projet de grossesse**, au moment de l'arrêt d'une contraception (retrait d'un stérilet ou arrêt de la pilule, par exemple) ;
- **le plus tôt possible durant le premier trimestre** de la grossesse.

Vous pouvez prendre l'initiative d'en parler à votre sage-femme ou à votre médecin.

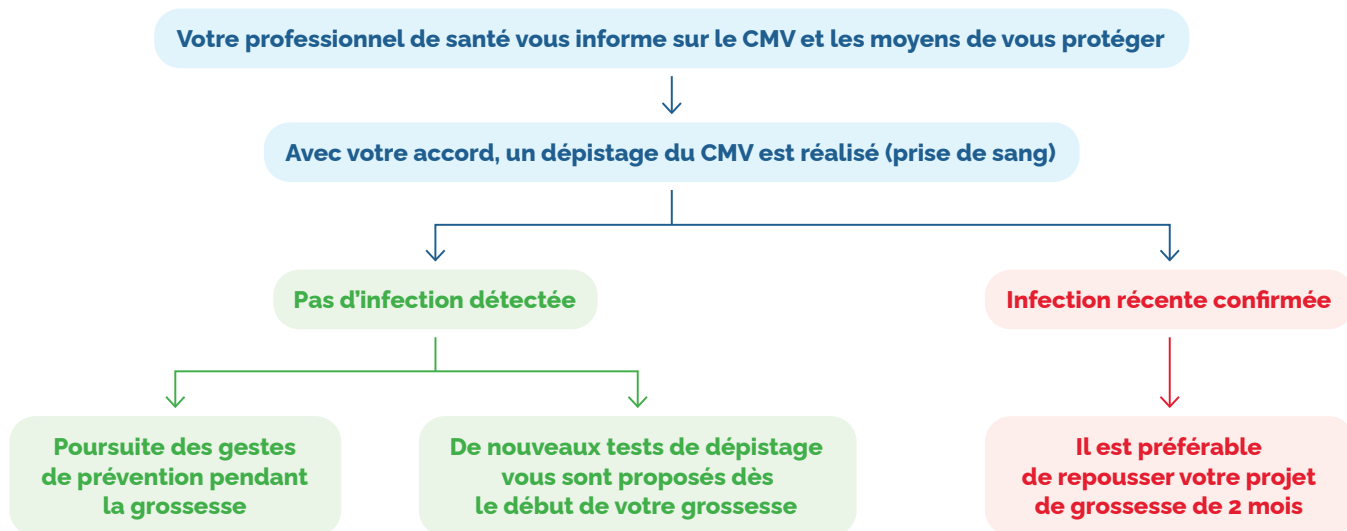
Le dépistage n'est pas utile :

- si vous savez que vous avez déjà eu le CMV, par exemple, parce que vous avez été dépistée lors d'une précédente grossesse. En effet, seule une première infection est détectable par la prise de sang. Mais une première infection n'est pas toujours protectrice et vous pouvez être à nouveau infectée. C'est pourquoi il est important de bien respecter les gestes de prévention (voir paragraphe « Comment se transmet le CMV ? Comment s'en protéger ? », page 2) ;
- si vous avez dépassé le premier trimestre de votre grossesse.

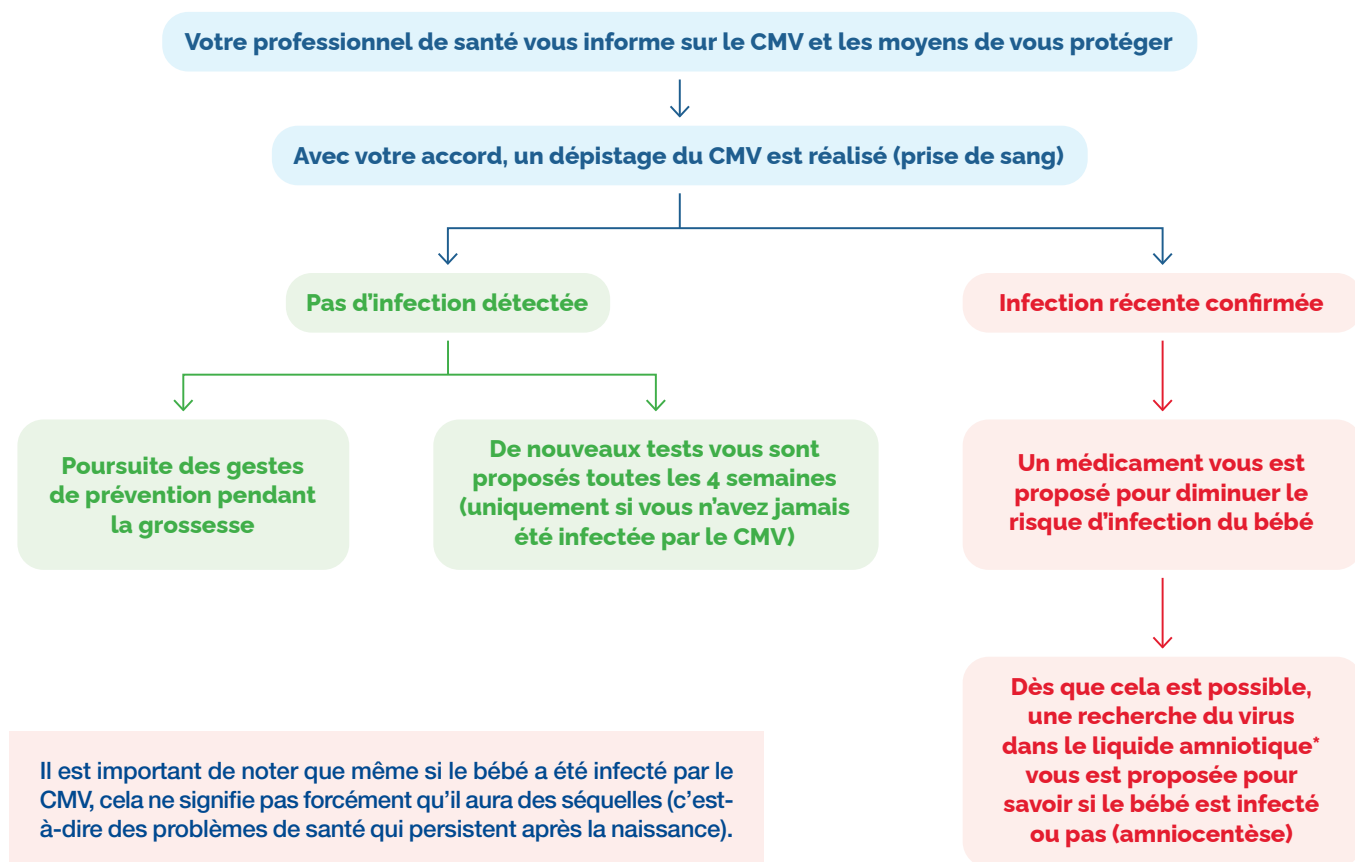
Même dans ces situations où le dépistage n'est pas utile, n'hésitez pas à discuter du CMV avec votre sage-femme ou votre médecin.

Quelles sont les étapes du dépistage ?

Si vous avez un projet de grossesse



Si vous êtes dans le premier trimestre de votre grossesse



* Le liquide amniotique est le liquide qui entoure le bébé pendant la grossesse.

Que signifient les résultats ?

Lorsqu'ils vous sont remis, les résultats du dépistage (prise de sang) peuvent être difficiles à comprendre car chaque situation est particulière. **Rapprochez-vous de votre médecin ou de votre sage-femme ou du biologiste du laboratoire, qui vous aideront à y voir plus clair.**

IgG + (positifs)

et

IgM - (négatifs)

Vous avez déjà été infectée par le CMV mais pas récemment, on parle d'infection ancienne.

→ Aucune autre prise de sang n'est utile car elle ne serait pas interprétable. Mais une infection ancienne n'est pas toujours protectrice et vous pouvez être à nouveau infectée. C'est pourquoi il est important de bien respecter les gestes de prévention (voir paragraphe « Comment se transmet le CMV ? Comment s'en protéger ? »).

IgG - (négatifs)

et

IgM - (négatifs)

Vous n'avez jamais été infectée par le CMV.

→ Les gestes de prévention deviennent encore plus importants.

→ Jusqu'à 14 semaines d'aménorrhée (ou SA, c'est-à-dire 14 semaines après le premier jour de vos dernières règles), vous aurez à faire une prise de sang toutes les 4 semaines. Dans l'idéal, les prises de sang doivent se faire toujours dans le même laboratoire pour que les résultats soient plus faciles à analyser. Si des anticorps apparaissent pendant cette période, cela signalera un contact récent avec le CMV.

IgG - (négatifs)

et

IgM + (positifs)

Il y a un risque d'une infection récente.

Votre sage-femme ou votre médecin vous explique les analyses nécessaires pour préciser le résultat.

IgG + (positifs)

et

IgM + (positifs)

On ne peut pas conclure sans faire un nouveau test, appelé « test d'avidité » des IgG, qui permettra de savoir si l'infection est récente ou non.

→ Si votre infection n'est pas récente, vous n'aurez plus d'autres prises de sang à faire, mais les gestes de prévention seront toujours importants jusqu'à 14 semaines d'aménorrhée (ou SA, c'est-à-dire 14 semaines après le premier jour de vos dernières règles).

→ S'il est confirmé que l'infection est récente, une prise en charge spécifique et personnalisée vous est proposée.

S'il est confirmé que l'infection est récente, un traitement antiviral, le valaciclovir, vous sera proposé pour diminuer le risque de transmettre le virus à votre bébé. Il faut le prendre 4 fois par jour jusqu'à au moins 18 semaines d'aménorrhée (18 semaines après le premier jour de vos dernières règles).

Le dépistage peut aider à décider et à mieux prévenir. Il doit rester votre choix.

Renseignez-vous auprès de votre médecin ou votre sage-femme.

Quelles que soient vos décisions, l'équipe soignante est là pour vous soutenir.

i Pour aller plus loin

Les informations de la HAS

→ Fiche mémo. [Dépistage du cytomégalovirus au premier trimestre de grossesse : prise en charge et suivi.](#)

Le soutien des associations d'usagers

→ [Association CMV \(Chanter, Marcher, Vivre\) – Qui sommes nous ?](#)

→ [Collectif interassociatif autour de la naissance \(CIANE\)](#)

Les informations du ministère et autres acteurs publics

→ [Les infections virales avec transmission de la mère à l'enfant pendant la grossesse](#) – Améli.fr

Ce document a été élaboré par la HAS et relu par des professionnels, des particuliers et des associations de patients & d'usagers concernés par le sujet : l'Association CMV (Chanter, Marcher, Vivre) et le Collectif Inter associatif autour de la Naissance (CIANE) - Bien naître. Il a été rédigé selon les consignes en vigueur et les connaissances disponibles à la date de sa publication qui sont susceptibles d'évoluer en fonction de nouvelles données.

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr